Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 6 (1898)

Heft: 21

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCES.

IIe Lettre sur les discussions trinitaires [1]).

Un lecteur de la *Revue* me fait remarquer que, dans la troisième partie de mon premier article sur la Trinité, où j'ai expliqué certains mots dont on se sert ordinairement pour exposer la doctrine de la Trinité [2]), je n'ai rien dit du mot *Principe,* qui est cependant très employé par les philosophes et par les théologiens. C'est vrai. J'avais réservé ce mot pour les conclusions que j'ai annoncées, et cela, parce que j'avais pensé qu'après l'exposé des textes des Pères et des systèmes des théologiens il serait plus facile d'en parler avec clarté. Mais, puisque certains esprits sont impatients, je ne me récuse pas. Voici quelques explications.

1° Le mot « principe » a, dans l'Ancien Testament, deux sens: 1° le sens de *commencement.* Par exemple: « In principio creavit Deus (Genes. I, 1), au commencement Dieu créa. » Ce mot, dans cette phrase, n'est nullement appliqué à Dieu, qui, tout en étant appelé créateur, n'est cependant pas appelé « principe »; — 2° le sens de *premier.* Par exemple: « Ipse est principium viarum Dei (Job, XL, 14), l'hippopotame est la première des œuvres de Dieu. » — Dans ces deux textes, le mot grec est ἀρχή.

Dans le Nouveau Testament, il a également ces deux sens. Dans l'évangile de Jean (VIII, 25), il est dit que les juifs ayant demandé à Jésus qui il était, il leur répondit: τὴν ἀρχὴν ὅ τι καὶ λαλῶ ὑμῖν. Dans la Vulgate: Principium qui et loquor vobis. Selon Sacy: Je suis le principe de toutes choses, moi-même

[1]) Voir la *Revue,* n° 19, juillet 1897, p. 625-631.
[2]) Voir le n° 20, octobre 1897, p. 760-769.

qui vous parle. Selon Segond: Je suis ce que je vous dis dès le commencement. Etc., etc. Quoi qu'il en soit de ces divergences sur ce difficile passage, il est certain que le mot ἀρχὴ n'a pas ici le sens de αἰτία, et, en outre, qu'il est appliqué directement au *Fils* et non au Père. — Dans l'Epître aux Colossiens (I, 18), Paul, parlant du *Fils* de Dieu, dit: « Est principium (ἀρχὴ), primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens, » c'est-à-dire d'après Segond: « Il est les prémices, le premier-né d'entre les morts, afin d'être en tout le premier. » C'est donc l'idée de priorité et de primauté qui est ici exprimée. — Dans l'Apocalypse, le Seigneur Dieu dit (I, 8): « Je suis l'alpha et l'oméga, *principium* (ἀρχὴ) et finis », c'est-à-dire le *commencement* et la fin. Plus loin (III, 14): « Voici ce que dit le témoin fidèle et vrai, qui est *principium* (ἀρχὴ) creaturæ Dei. » Evidemment ce mot n'est pas ici appliqué à Dieu, mais à la créature. Plus loin (XXII, 13), Jésus dit à Jean: « Je suis l'alpha et l'oméga, le *premier* et le dernier, le *commencement* (principium) et la fin. »

Donc, c'est un fait que l'Ecriture sainte n'a jamais pris le mot *principium* (ἀρχὴ) dans le sens de *cause* (αἰτία), et qu'elle ne l'a jamais appliqué à Dieu dans ce dernier sens, mais seulement dans le sens de *commencement* ou de *premier,* et que, dans ce sens, ce mot a été appliqué au Christ, Fils de Dieu.

Dans ces conditions, est-il permis de faire un *dogme* du mot *principe,* pris dans le sens de *cause?* Non. En effet, le dogme est la parole de Dieu; or Dieu, ayant jugé à propos de se révéler à nous sans employer le mot susdit dans le sens susdit, nous devons, nous aussi, exclure ce terme du dogme même. Suivons le sage conseil de St. Basile: « Non convenit ut is qui divino timore eruditus est, in id quod ex verborum consecutione apparuerit, facile transiliat; sed ut *contentus sit usitatis in Scriptura nominibus* in iisque permaneat, et *per ipsa,* ut Deum decet, glorificationem persolvat. » (*Adv. Eunom.,* L. II, n. 7).

2° Ce sont les philosophes qui ont commencé à donner au mot *principe* le sens de *cause,* et les théologiens chrétiens les ont imités dans les explications de la foi ou du dogme. Ils ont dit de *Dieu* qu'étant le créateur de l'univers, il en est la cause et le principe. Et de même qu'ils ont enseigné l'unité de Dieu contre le polythéisme payen et contre le dualisme manichéen,

ainsi ont-ils enseigné l'unité du principe divin ou de la cause divine: de là le *monarchisme* appliqué à Dieu, *μοναρχη*. Il est de foi qu'il n'y a qu' « un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, credo in unum Deum factorem cœli et terræ. » L'Eglise a eu la prudence de ne pas introduire les mots *principe* et *cause* dans le symbole de la foi.

Il est à remarquer que c'est *Dieu* qui est le créateur du monde ou le principe de l'univers. Or Dieu est Père, Fils, Esprit. Donc c'est le Père, c'est le Fils, c'est le St-Esprit, qui ont créé l'univers; ce n'est pas le Père seulement, ni le Fils seulement, ni le St-Esprit seulement, c'est ensemble le Père, le Fils et le St-Esprit. Les Pères ont souvent exprimé cette doctrine en employant cette formule: le Père a créé le monde par son Verbe dans le St-Esprit; en remarquant toutefois (comme St. Basile dans sa lettre à Amphiloque) que les prépositions *ἐξ, διὰ, ἐν* (*ex* ou *a, per, in; de, par, dans)* sont toutes employées dans les Ecritures pour chacune des personnes divines, l'opération divine étant une (una et eadem plane operatio Dei per Filium in Spiritu apparet, nec Trinitas separationem suscipit). — Cela étant, peut-on dire qu'il y a trois créateurs ou trois principes? Non. De même que le Père, le Fils, le St-Esprit, ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu, ainsi ils ne sont pas trois créateurs ni trois principes, mais un seul créateur ou un seul principe. Et ce principe unique est Dieu, Dieu Père, Dieu Fils, Dieu Esprit; un seul Dieu en trois personnes, un seul créateur en trois personnes, un seul principe en trois personnes.

Les trois personnes divines peuvent donc être un seul principe et agir simultanément comme un seul principe, de même qu'elles sont simultanément un seul créateur et un seul Dieu.

Donc Dieu n'est qu'un seul principe, comme il n'est qu'un seul Dieu et qu'un seul créateur; et ce seul principe, ce seul créateur, ce seul Dieu, est l'adorable Trinité, Dieu Père, Dieu Fils, Dieu Esprit saint.

3° D'après la croyance constante, unanime et universelle de l'Eglise, le Père est la première personne, le Fils la seconde et le St-Esprit la troisième. Et en même temps que l'Eglise a enseigné cet ordre entre les personnes divines, elle a enseigné non moins formellement leur *égalité* et leur *éternité*. Donc le

Père, tout en étant la première personne divine, n'est ni plus ancien ni plus élevé en dignité que le Fils et le St-Esprit; le Fils, tout en étant la seconde personne, n'est ni postérieur ni inférieur au Père, ni antérieur ni supérieur au St-Esprit; et le St-Esprit, tout en étant la troisième personne, est égal au Père et au Fils, et éternel comme le Père et le Fils. Et cela, parce que les trois personnes divines n'ont qu'une seule nature, la nature divine, toujours éternelle, toujours égale à elle-même, toujours parfaite, toujours infinie, dans le Père, dans le Fils et dans le St-Esprit.

Le Père étant la *première* personne par rapport au Fils et au St-Esprit, a été naturellement appelé *principe* par rapport au Fils et au St-Esprit, en ce sens qu'il est le *premier,* mais non en ce sens qu'il serait la *cause de la divinité ou de la nature divine,* soit du Fils, soit du St-Esprit. Il est clair que la divinité ou la nature divine *n'a pas de cause;* car elle est non seulement la cause de tout, mais elle *est* encore à elle-même sa propre raison d'être. Si des Pères et des théologiens ont parlé du Père comme d'une « fons deitatis », ce n'est pas pour dire que la divinité ou la nature divine découle de la personne du Père, car la nature divine ne découle pas; ils ont voulu dire que le Père est lui-même la source de sa divinité, qu'il est lui-même sa raison d'être, qu'il ne procède de quoi que ce soit, qu'il est *ingenitus, principio carens, a se.*

Il n'y a pas un premier *Dieu,* ni un second *Dieu,* ni un troisième *Dieu,* puisqu'il n'y a pas trois Dieux, mais un seul Dieu. Il y a une première *personne,* une seconde *personne,* et une troisième *personne;* ce qui est bien différent. Oui, cette première personne est Dieu, cette seconde aussi est Dieu, et cette troisième aussi est Dieu; mais elles ne sont pas trois Dieux. Si St. Justin a appelé le Verbe « secundus Deus », c'est évidemment dans le sens que j'indique.

Ce n'est donc pas comme *Dieu* que le Fils, qui est Dieu, procède du Père; car *Dieu,* comme tel, ne procède pas; *Dieu,* comme tel, n'a pas de principe, mais il *est* lui-même le principe, l'infini, le parfait, l'absolu; il est à lui-même sa propre raison d'être, *ens a se.* C'est donc comme *Fils* que le Fils procède du *Père;* c'est comme *concept* qu'il procède du *concevant;* c'est comme seconde personne qu'il procède de la première. Et il est clair également que le St-Esprit, en tant que *don* procède de *celui*

qui donne, en tant qu'*amour* procède de *celui qui aime,* en tant que troisième personne procède de la première; car toujours et partout la première est la première.

4° Quelques théologiens enseignent que la propriété essentielle et distinctive du Père est d'être *le seul principe du Fils et du St-Esprit,* de telle sorte que l'on ne pourrait pas dire, selon eux, que le Fils, comme seconde personne, est, avec la première, principe de la troisième. Ils prétendent que ce serait détruire le dogme de la Trinité.

Evidemment, ces théologiens exagèrent et se trompent. Qu'ils veuillent bien remarquer les quatre points suivants:

a) C'est un fait que des Pères, soit latins, soit grecs, ont enseigné que le St-Esprit procède du Père et du Fils. Sans doute ces Pères n'ont jamais cessé de considérer le Père comme la première personne et le Fils comme la seconde. Sans doute encore ils ne les ont jamais considérés comme deux principes, mais seulement comme un seul. De même qu'ils n'ont vu en Dieu qu'un seul principe de l'univers, mais un seul principe en trois personnes, ainsi ont-ils vu dans le Père et le Fils un seul principe du St-Esprit, mais un seul principe en deux personnes. Le dogme de la Trinité n'est pas plus détruit par la doctrine d'un seul principe du St-Esprit en deux personnes que par celle d'un seul principe de l'univers en trois personnes.

b) C'est un fait que plusieurs Pères ont caractérisé la personne du Père autrement que ne le font les théologiens en question. St. Grégoire de Nazianze, qui a pris le mot *principe* dans le sens de *cause* (*αἰτία*), et qui en fait expressément la remarque (sans doute parce que la chose n'était pas encore générale de son temps), St. Grégoire de Nazianze, dis-je, se borne à caractériser le Père par le mot *ingenitus,* en opposition au Fils qui est *genitus.* « At vero *Patris proprietas* hæc est quod *ingenitus* sit; Filii, quod genitus; Spiritus sancti, quod procedat. » Et dans un autre discours, il va jusqu'à donner *au Fils* pour caractéristique le mot « principe »: « nomen principii experti, Pater; *principio, Filius;* ei autem quod *cum principio* est, Spiritus sanctus. » Et ce même Père ajoute que cela lui suffit et qu'il ne faut pas détruire la foi par des arguties (ne in argutiis et captionibus fidem solvamus). « Mihi audire satis est: quod Filius est, et quod ex Patre; tum quod ille Pater est, hic Filius; nihil præter ea investigo ac perscrutor . . . Audis genera-

tionem? Modum curiosius ne inquiras. Audis Spiritum ex Patre procedere? Id quomodo fiat, ne anxio studio perscruteris. »

St. Basile, qui a aussi donné au mot « principe » le sens de « cause » et qui l'a appliqué au Père, n'en fait cependant pas la propriété exclusive du Père. Il appelle le Père *ingenitus,* ou *principii expers,* ou *primus,* en ce sens que Dieu, comme force de vie parfaite et infinie, ne peut pas être engendré: «Vox *ingenitum* indicat *Deo* generationem non adesse. » Mais le Fils et le St-Esprit ne sont pas *primi* ou *principii expertes.* Que le Fils ne soit pas principe du Père, cela est clair; mais il ne résulte pas de là qu'il ne soit pas principe, lui aussi, d'autre part. Le Fils et le St-Esprit ont donc le Père pour principe, non en ce sens que la nature divine qui est en eux découlerait de la personne du Père (la nature divine *est par elle-même* et elle ne découle de quoi que ce soit), mais en ce sens que, comme personnes, le Fils et le St-Esprit ne sont pas la première personne, mais la seconde et la troisième. « Le *Fils* est né, dit St. Basile, non en tant qu'il est substance, mais en tant qu'il est né (est Filius genitus, at non quatenus substantia est, sed quatenus genitus fuit). »

St. Cyrille d'Alexandrie expose de plusieurs manières la procession du St-Esprit. Tantôt il dit qu'il procède *ex Deo;* tantôt, *ex essentia Dei* (ou *ex divina essentia);* tantôt, *ex Deo et Patre;* tantôt, *in Filio naturaliter atque essentialiter procedens a Patre;* tantôt, *ex essentia Filii* (ou *de essentia Verbi);* tantôt, *ex Filio et in ipso naturaliter existens;* tantôt, *ex essentia Patris et Filii.*

Il est clair qu'il n'est pas question, dans ces textes, de la mission du St-Esprit par le Père et par le Fils, mais de sa procession même et de son existence. Il est clair, en outre, que cette doctrine est opposée à celle qui prétend que le Père seul, à l'exclusion du Fils, est principe du St-Esprit.

Remarquez encore que St. Cyrille va jusqu'à considérer le St-Esprit comme « la *qualité* de la divinité du Fils (qualitas Deitatis Filii), la *propriété* de l'essence du Fils (proprietas essentiæ Filii. » Et si on lui demande comment se fait cette procession, il répond: « Ne cherchons pas curieusement à le savoir, Dieu ne nous l'a pas appris, contentons-nous de ce qu'il nous a dit; non tamen quomodo procedat curiose scrutamur, sed his finibus contenti sumus quos nobis theologi beatique

viri statuerunt... Quam quidem rem a Deo didicimus, sed modum edocti non fuimus; contenti itaque simus data notitiæ mensura, neque imperite scrutemur quæ comprehendi non queunt. »

Et quand St. Cyrille indique la propriété essentielle du Père, dit-il que c'est d'être seul le principe du St-Esprit? Nullement. Voici ses propres paroles tirées de son traité de *Trinitate* (c. IV): « Credimus in unum Deum Patrem *absque initio* (ailleurs *ortu carentem), ingenitum*, qui semper Pater exstitit, non autem postea *qualitatem hanc* assecutus est. » Et au ch. V, il dit du Père qu'il a son nom de Père, « de ce qu'il a engendré: *ex quo genuit, hoc habet nomen.* » Et au ch. XVI: « Filius omnia habet quæ Pater, *excepta paternitate;* est enim hæc Patris propria, sicut Filii filietas (*ἡ υἱότης*). » Donc, si le Père a le nom de Père, ce n'est nullement parce que le St-Esprit procède de lui seul; et s'appuyer sur le nom de Père pour conclure qu'il est le seul principe du St-Esprit, c'est fausser le sens et l'origine du nom de Père. Et cela est d'autant plus évident que le Père n'est pas père du St-Esprit, et que le nom de Père est complètement étranger à la procession du St-Esprit, laquelle n'a pas lieu par voie de génération.

c) Donc, de deux choses l'une: ou bien les théologiens en question ont raison de dire que dénier au Père la propriété d'être seul le principe du St-Esprit, c'est détruire le dogme de la Trinité, et alors il faut soutenir que les Athanase, les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Cyrille d'Alexandrie, etc., ont détruit le dogme de la Trinité. Or, quel est le fidèle qui oserait ne pas reculer devant une telle assertion? — Ou bien les Pères qui ont donné au Père et au Fils le nom de « principe », ou qui ont vu dans l'essence divine elle-même le principe essentiel des trois personnes divines, ne sont pas hérétiques, et alors il faut soutenir que les théologiens que nous combattons sont dans l'erreur.

d) J'ajoute que ces théologiens sont dans l'erreur non seulement en ce qui concerne le point doctrinal qui nous occupe, mais aussi en ce qui concerne la méthode. C'est une fausse méthode, en effet, que de chercher à outrepasser les limites du vrai dogme; que d'introduire dans le dépôt de la révélation des opinions humaines, surtout des opinions discutées, à fortiori des opinions erronées; que de vouloir les imposer

comme des dogmes ou des conditions *sine quibus non* d'union ecclésiastique. Agrandir faussement le domaine du dogme et restreindre le plus possible celui des opinions permises, c'est nuire et à la foi et à la théologie. Pourquoi avoir peur de la variété des opinions là où règne l'unité de la foi? Les opinions religieuses variées sont comme des ponts multiples qui permettent de se rendre plus facilement, de toutes les directions, au temple du Christ. Vouloir que tous les esprits, pour aller au Christ, pour atteindre au dogme, passent par un seul pont, le sien propre, celui qu'on a imaginé dans la sincérité de sa foi peut-être, mais peut-être aussi dans l'étroitesse de son point de vue, n'est-ce pas s'opposer à l'extension du royaume de Dieu? Combien plus sage était St. Cyrille d'Alexandrie, lorsque, précisément au sujet de la Trinité, traçant aux théologiens leurs devoirs, il leur recommandait « d'éviter la dialectique agressive (non dialectico vel pugnace modo), la contention, la recherche des choses inintelligibles (inintelligibilia non exquirat), les méthodes artificielles, et les élucubrations de son propre esprit (nihil de suis excogitationibus admisceat). »

Donc la proposition: « le Père seul est principe » ne saurait être admise dans une exposition correcte du dogme de la Trinité. Je le répète, ni l'Ecriture ni l'unanimité des Pères n'ont ainsi caractérisé le Père.

Sans doute, si l'on veut dire que seul le Père est la première personne et que seul, comme tel, il n'a pas de principe, on a raison. Sur ce point, nous sommes toujours d'accord; nous reconnaissons tous qu'il ne peut pas y avoir dans la Trinité plusieurs premiers ou plusieurs *ἀρχαί* (ou *αἰτίαι*). Mais telle ne paraît pas être la pensée des théologiens que nous combattons. Donc, autant il est exact de donner au Père seul le qualificatif de principe dans le sens de première personne, autant il est inexact de lui donner, à lui séparément et exclusivement, ce même qualificatif dans le sens de cause unique, ou d'unique raison d'être, ou d'unique condition essentielle.

5° Pour être exact, il faut remarquer encore que le Père, étant donné qu'on l'appelle cause du Fils et du St-Esprit, n'est pas leur cause en ce sens qu'il aurait tiré de lui la nature divine pour la leur transmettre, comme l'homme transmet à l'homme la nature humaine. Nous l'avons déjà dit, la nature divine n'est pas tirée, elle existe par elle-même, et Dieu, en

tant que Dieu, existe par lui-même, qu'il soit Père, ou Fils, ou Esprit. Nous ne saurions assez redire avec St. Basile que « le Fils n'est pas né en tant qu'il est substance (non quatenus substantia est), mais seulement en tant qu'il est né (sed quatenus genitus fuit). On veut dire seulement que la personne du Fils et celle du St-Esprit, comme telles, procèdent de celle du Père, comme le second et le troisième procèdent du premier, comme le *conceptus* procède du *concipiens* et le *spiratus* du *spirans*. Il ne s'agit ici que de relations personnelles et non de substances. Le mot « cause » est donc ici improprement employé: car, dans son sens propre, il a une portée plus grande et il désigne ordinairement une force qui peut produire plus que des relativités. Il faut ajouter qu'en français le mot « cause » a pour corrélatif le mot « effet » et le mot « produit ». Or le Fils et le St-Esprit ne sont ni des effets, ni des produits, parce qu'ils ne sont pas des créatures. Le vrai Dieu ne peut être ni effet ni produit. Donc, aussi pour ce motif, il serait mieux de ne pas compromettre le dogme trinitaire par ce terme si obscur, qui explique si peu et si mal l'infinie et l'inexplicable Trinité. Pauvre, très pauvre est la théologie qui asservit les idées aux mots, et qui matérialise les idées par les mots au lieu de spiritualiser les mots par les idées. Le grand mal, dans toutes ces questions, vient de ce qu'on emploie, pour expliquer le dogme, des expressions abstraites, générales, manquant de précision et qui, à cause de leur généralité même, servent à désigner les choses matérielles plus encore que les choses spirituelles; tels sont les mots: *personne, cause, principe, substance, hypostase, nature, essence,* etc. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus misérable, comme explication, que le mot *nature* (de *natus)* appliqué à la nature divine qui n'est pas née? Et le mot *essence* (de *esse)*, comme explication de l'*être,* n'est-il pas, au fond, une pure et ridicule tautologie? Et c'est avec de tels mots que nous avons la prétention d'expliquer exactement la Trinité!

Le mal vient aussi de ce qu'on est trop souvent trithéiste dans ses spéculations personnelles, même quand le dogme qu'on professe ne l'est pas. On raisonne sur les trois personnes divines comme s'il s'agissait de trois substances, de trois personnes humaines, de trois individus substantiellement distincts, disons le mot, comme s'il s'agissait de *trois Dieux*. Qu'on

veuille bien le remarquer, presque toutes les difficultés de la doctrine trinitaire viennent de ce trithéisme qui domine encore nos pensées et notre langage. On oublie trop, en réalité, dans les détails des explications, que, d'après le langage même des Pères, les *personnes* en Dieu ne sont que « des propriétés, des qualités, des relations, des degrés, des formes, des aspects » de la nature divine, qui est essentiellement une, qui par elle-même est absolument parfaite et infinie, et qui par conséquent possède en elle-même et par elle-même la raison d'être de ses propriétés et de ses trois personnes. C'est l'oubli de ces vérités fondamentales qui engendre la confusion dont tant d'esprits sont remplis.

Que ces explications, déjà trop longues pour une lettre, suffisent, en attendant la suite des Etudes commencées, et concluons par cette importante vérité : que les explications du dogme trinitaire, si claires qu'elles paraissent à leurs auteurs, ne sauraient ni être identifiées avec le dogme même, ni être imposées comme dogme à qui que ce soit et par qui que ce soit.

E. Michaud.